



ADMIS
DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT
SESSION DE DÉCEMBRE 2025
RHÔNE-ALPES

Pour la Direction régionale et par délégation

La présidente du jury

Lilas ROUIGHI

NOM DE NAISSANCE	PRÉNOM	AUTRES PRÉNOMS	NOM DE L'ÉCOLE
CHERIBA	Zohra		01STSORLIN
CISSE	Yacine		01STSORLIN

Délai de recours de 2 mois à compter de la date d'affichage :

- soit gracieux auprès de l'auteur de la décision
- soit contentieux auprès du tribunal administratif

Fait à LYON, le 16 décembre 2025